

Problématique sur la méthodologie

Par **MarineMarine**, le 24/10/2016 à 13:46

Bonjour [smile3]

J'ai un gros soucis au niveau de la méthodologie [smile17]. Mon professeur de TD m'a rendu mon devoir. J'ai eu une très mauvaise note.(5/20). C'est mon premier devoir de droit. Je suis déçue [smile33].

J'ai lu le commentaire du professeur. J'ai eu un problème notamment pour introduire mon sujet en relation avec mon accroche et ma problématique qui était hors sujet. Bref , je viens de regarder sur un livre de méthodologie qu'il faut aller au delà du plan A et B.

Je vous explique le livre de méthodologie affirme " Il est évident pour un devoir juridique qu'il faut apparaitre clairement toutes les parties : de ne pas se contenter des grands A et B , il faut aller au moins jusqu'aux 1/ et 2/. Les parties et sous parties doivent être équilibrées."
Méthodologie des exercices juridiques cours collection édition 2015.

Je voudrais des éclaircissements sur ce passage.

Par exemple : je dois mettre dans ma copie

I. Exécutif et législatif , un partage modéré des pouvoirs

A.

1/

2/

B.

1/

2/

II Exécutif et législatif , une notion.....

A.

1/

2/

B.

1/

2/

Ps : Je n'ai pas eu encore de cours de méthodologie , il commence au mois de novembre.

Merci de me répondre
Bonne journée [smile9]

Par **Camille**, le **24/10/2016** à **14:03**

Bonjour,
Vous avez peut-être remarqué que, dans ce forum, il y a deux rubriques consacrées à la méthodologie ?

Vous les avez lues avant de poster ?

Par **MarineMarine**, le **24/10/2016** à **14:12**

Re- bonjour Camille
Oui justement j'ai lu , les deux rubriques sur ce forum , désolé j'ai oublié de le mentionner dans mon paragraphe :(
C'est pour cela justement que je me pose des questions.

<http://www.juristudiant.com/forum/methode-de-la-dissertation-juridique-t18188.html>

Par **MarineMarine**, le **24/10/2016** à **14:13**

Je suis un peu perdue

Par **Visiteur**, le **24/10/2016** à **14:26**

Bonjour.

Je ne pense pas que ce qu'attendait votre professeur était réellement un plan avec des sous parties très détaillées.

En droit le plan binaire en deux parties, deux sous parties est la norme.
Ce qui est compliqué avec ma méthodologie en première année, et notamment lorsqu'on sort du lycée, c'est d'arriver à trouver une bonne problématique sur le sujet et des titres qui tiennent la route. C'est un travail qui prend du temps (des années) à venir, et il faut juste que vous avanciez suffisamment pour passer vos examens.

Pour qu'on puisse vous conseiller vraiment, postez plutôt le sujet qui vous a été donné et ce que vous avez fait. Si vous ne voulez pas le montrer en "public", vous pouvez me l'envoyer en MP je vous répondrai.

Par **MarineMarine**, le **24/10/2016** à **14:35**

Bonjour Ezoah

Merci d'avoir répondu à ma question :). Je commençais avoir un peu chaud je penserai qu'il fallait rajouter un plan détaillé dans mes copies juridiques. Merci pour votre aide :)

Je vous envoie par MP ma copie.

Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/10/2016** à **14:59**

Bonjour

[citation] En droit le plan binaire en deux parties, deux sous parties est la norme [/citation]

C'est parfaitement résumé.